



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Le Perche-Gouët

Sous l'ancien régime et jusqu'en 1790, le Perche-Gouët était constitué de cinq baronnies : Alluyes (dite la Riche), Brou (la Noble), Authon (la Gueuse), Montmirail (la Superbe) et La Bazoches (la Pouilleuse).

C'est vers 1050 que le Perche-Gouët s'unifie par l'union de Guillaume Gouët, qui possédait alors Montmirail, Authon et la Bazoches, et de la fille de Gauthier d'Alluyes, qui lui apporta Alluyes et Brou. Par cette alliance, Guillaume Gouët devint seul seigneur du Perche-Gouët. La Bazoches-Gouët a gardé le blason des Gouët pour armoiries.

Également nommé le « Petit Perche » par opposition au « Grand Perche » voisin, le Perche-Gouët est un territoire de transition entre le plateau beauceron à l'est et les collines percheronnes à l'ouest.

Près du Loir, le paysage du Perche Gouët est très ouvert et composé de grandes cultures céréalières. Vers l'ouest, les vallonnements sont plus prononcés avec les nombreux affluents de la rive droite du Loir. Il devient alors un pays de prairies et de haies bocagères.

Les nombreuses habitations dispersées et le réseau de petits bourgs qui couvrent ce territoire révèlent les traces d'un passé plus bocager qu'aujourd'hui, car l'openfield beauceron, aidé par la mécanisation, avance vers l'ouest sur ces terres argileuses.



Balisage VTT en marron
Départ et arrivée
à La Bazoches-Gouët



Le circuit est balisé dans un seul sens, choisi en fonction de l'intérêt et des difficultés de l'itinéraire.

Le temps de parcours est calculé pour une vitesse de 8 à 10 km / heure.



ACCÈS

Autoroute A 11 « L'Océane », sortie Brou / Nogent-le-Rotrou (13 km)
RN 10 Chartres, D 921 Brou, D 13



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme à La Bazoches-Gouët et dans les environs
Hôtel à Brou
Camping à La Bazoches-Gouët
Restaurants et Ravitaillement à La Bazoches-Gouët



CHARTRE DU RANDONNEUR VTT

Ce circuit VTT emprunte des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tous types de randonneurs. À ce titre, nous vous invitons à suivre les conseils suivants :

- En toute occasion, maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.
- Céder le passage aux autres randonneurs, ralentir à leur approche, les dépasser avec précaution.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner vos débris.
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse.
- Être prudent aux croisements routiers.
- Refermer les barrières et remettre des fils de clôture après votre passage.
- Ne pas partir en randonnée sans avoir avec soi un nécessaire pour réparer une crevaison, une gourde d'eau, quelques aliments énergétiques et un peu d'argent.
- Il est recommandé de porter un casque.

INFORMATIONS

Comité Départemental du Tourisme - 02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

infos@tourisme28.com

Syndicat d'Initiative à La Bazoches-Gouët - 02 37 49 23 45

sibazoches-gouet@wanadoo.fr

Office de Tourisme de Brou - 02 37 47 01 12

otsi.brou.28@wanadoo.fr

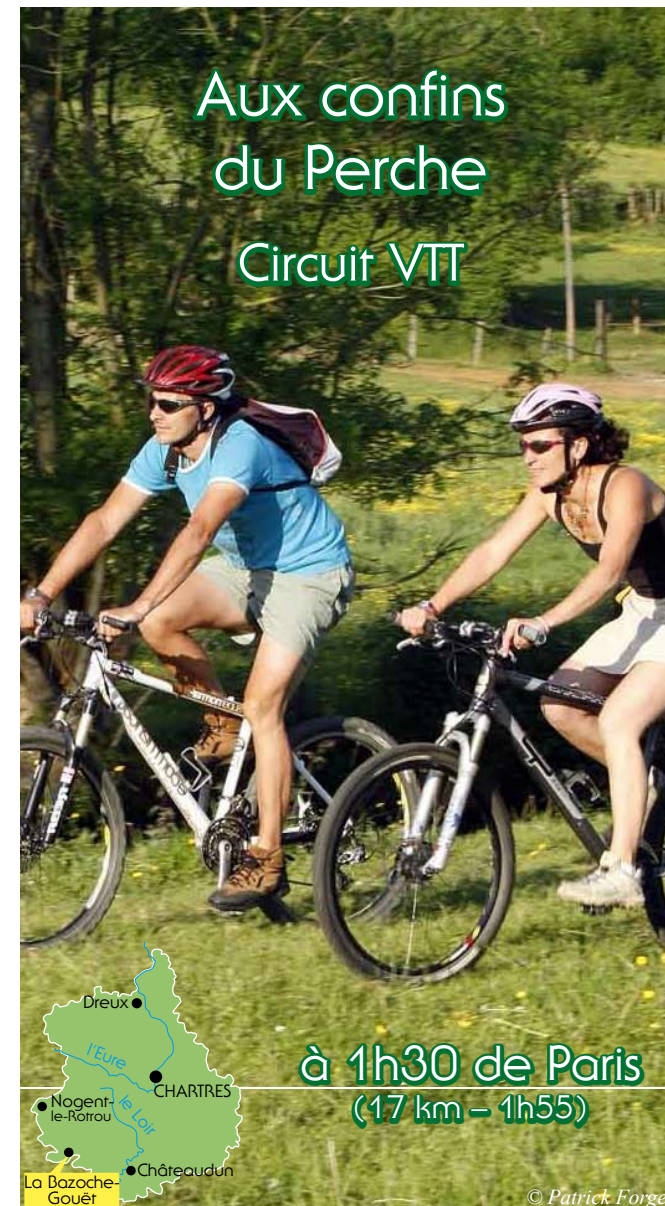
LA BAZOCHES-GOUËT
Parc naturel du Perche



Eure & Loir

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Aux confins du Perche Circuit VTT



à 1h30 de Paris
(17 km - 1h55)



Départ : Place de la Mairie à La Bazoche-Gouët

En haut de la place à gauche, prendre la rue des Fossés jusqu'au cimetière, puis à droite et à gauche (rue des Roses). À la fourche, continuer par la petite route à gauche et passer les Maisons Rouges.

1,4 km : Au calvaire, prendre à gauche le chemin de la Pinçonnière. À 300 m, **faire attention** en franchissant une chicane de passage.

2 km : Passer le gué, traverser la D 338, et prendre presque en face le chemin de Beauregard.

2,7 km : Traverser la D 927 et continuer en face par le

chemin du camping. Au bout, tourner à droite et longer l'Yerre en hauteur. Au bout du chemin, tourner à gauche sur la petite route, laisser la Borde Baron sur votre gauche et prendre le prochain chemin à gauche. Au bout, tourner à droite, puis à gauche sur la petite route.

5,8 km : Traverser la D 131 et prendre le chemin des Coujartières. Passer le hameau de la Massugère, puis prendre à gauche le premier chemin.

7,9 km : À Fougueil, tourner à droite sur la D 338, puis à gauche à la sortie du hameau. Continuer le chemin de droite jusqu'aux Petites Thionnières et rejoindre la D 338 que l'on emprunte à gauche.

10,4 km : Aux Bidaudières, prendre à gauche sur la D 921, et à 50 m dans le chemin à gauche. Continuer toujours tout droit, puis tourner à gauche sur la petite route qui passe la Brosse Feuillue et la Basillardière. Laisser le Petit et le Grand Haut Bois et continuer par le chemin en face. Au Grand Mellanville, continuer la petite route.

15 km : Tourner à gauche pour entrer dans la Franchetière et tourner à droite à la sortie du hameau. Continuer tout droit en passant par la Grande Borde jusqu'au pont du Trou de l'Arche. À la D 338, prendre à droite puis à gauche pour rejoindre le centre-ville.

17 km : Arrivée à la place de la mairie. —

- OT/SI
- Parking
- Commerces
- Restaurant
- Hébergement
- Camping
- À voir

ACTUAL 2009
+33 (0)3 25 71 20 20
REPRODUCTION INTERDITE
SAUF ALORSATION
www.actual.tm.fr
actual@actual.tm.fr

Mondoubleau 18 km

La Bazoche-Gouët

Aux confins du Perche

facile 17 km – 1h55